



VILLE DE L'ISLE ADAM

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :	Ville de L'Isle-Adam 45 Grande Rue 95290 L'ISLE-ADAM
Représentant du pouvoir adjudicateur :	Monsieur le Maire de la Ville de L'Isle-Adam
Type de marché :	Marché Public de services
Objet :	Prestations de maîtrise d'oeuvre pour des opérations de travaux de voirie et réseaux divers
Procédure de passation :	Procédure adaptée avec publicité. Application des articles 27,78 et 79 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
Caractéristiques principales :	La présente consultation concerne un accord-cadre mono-attributaire pour des prestations de maîtrise d'oeuvre concernant des opérations de voirie et réseaux divers pour une durée de 2 ans sur différentes voiries communales. Les travaux projetés seront des travaux de VRD sans complexité particulière (requalification de voies, réaménagement et réfection de voies, reprise de chaussées, etc.). Les variantes ne sont pas autorisées. Il n'y a pas de variantes à l'initiative du pouvoir adjudicateur. Il n'est pas prévu de décomposition en tranches ou en lots. Le présent accord-cadre est passé sans minimum mais avec un montant maximum de commande pour la durée de l'accord-cadre fixé à 200.000 € HT. Les entreprises intéressées devront télécharger le dossier de consultation sur le « profil acheteur » de la commune de L'Isle-Adam en utilisant le lien suivant : http://www.marches-publics.info/accueil.htm
Documents devant être transmis par les candidats au marché :	Les éléments à transmettre sont détaillés dans le règlement de la consultation.
Date limite de réception des offres :	Le mercredi 30 janvier 2019 à 12h00.
Adresse où les offres doivent être transmises :	Les propositions des entreprises peuvent être transmises uniquement par voie électronique sur la plateforme https://www.marches-publics.info/ Le candidat qui transmet son dossier peut également transmettre une copie de sauvegarde sur support physique électronique (CD/USB) dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres.
Critère intervenant au moment de l'étude des pièces de candidature :	Garanties et capacités professionnelles, techniques et financières des candidats.
Critères de jugement des offres	Les critères d'attribution sont les suivants : 1- Valeur technique : 60% 2- Prix : 40%

	En application de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier le contenu des offres avec les 3 candidats les mieux classés après analyse des offres.
Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :	<u>Renseignements techniques et administratif :</u> sur le profil acheteur : https://www.marches-publics.info/
Visite sur site :	Sans objet
Date d'envoi à la publication :	Le 07/01/2019.